

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 octobre 2025

Nombre de conseillers :	
en exercice :	10
présents :	07
votants :	07

Date de convocation :
16.10.2025

Par suite d'une convocation en date du 16 octobre 2025, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le 23 octobre 2025 à 18h30, sous la présidence de Monsieur Jean-François MOUSSY, Maire.

Etaient présents : Jean-François MOUSSY, Christophe CHEVREAU, Sylvain CARON, Fabien MOUSSY, Francis FLORANCE, Nathalie PARIS et Florence PIGEON.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Absents ayant donné pouvoir : -

Absents excusés : -

Absents : Ophélie ROUY, Bernadette GAGÉ et Reynald BRETON

Le Maire ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Secrétaire de séance : Fabien MOUSSY est désigné(e) pour remplir cette fonction.

DEL 2025.10/26 : Modification du PLU suite à l'enquête publique

Par délibération en date du 11 mai 2021, la commune de Congy a décidé de réviser son Plan Local d'Urbanisme.

Par délibération en date du 10 octobre 2024, le conseil municipal de Congy a arrêté le projet du PLU et l'a soumis aux différentes Personnes Publiques Associées.

L'enquête publique s'est déroulée du 10 juin 2025 au 12 juillet 2025 inclus. Le commissaire enquêteur a tenu 3 permanences en mairie de Congy. Le commissaire enquêteur a conclu la procédure d'enquête par un avis favorable assorti d'une réserve.

Concernant l'ensemble des différentes remarques formulées dans le cadre de la consultation des Personnes Publiques Associées et formulées dans le cadre de l'enquête publique, une réponse circonstanciée a été apportée pour chacune des remarques ou observations figurant en annexe de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal**, POUR : 7 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0, **DÉCIDE**

- **D'apporter** les modifications nécessaires et de compléter le dossier de PLU conformément aux remarques des Personnes Publiques Associées et au rapport du commissaire enquêteur.
- La prise en compte de certaines observations conduit à des modifications du P.L.U. Les observations et les modifications à apporter sont regroupées dans le tableau ci-joint.

Extrait certifié conforme,
Congy, le 23 octobre 2025

Le Maire

Jean-François MOUSSY

